



Membre de la plateforme
de l'Agence des Droits Fondamentaux
de l'Union Européenne

COMMUNIQUÉ DE BRETAGNE RÉUNIE

AMENDEMENT DES DÉPUTÉS BRETONS



Membre de la plateforme
de l'Agence des Droits Fondamentaux
de l'Union Européenne

Nantes, le 6 janvier 2012, 10 h 39

Depuis quarante ans, des associations, des élus de tous bords, plusieurs partis politiques et de nombreux citoyens demandent le redécoupage de nos régions administratives.

Nous rappelons que l'actuel découpage régional et la naissance de la région des Pays de la Loire avec la séparation de la Loire-Atlantique de la Bretagne ont été dessinés en 1955 dans un après-midi de travail par M. VERGEOT, inspecteur général de l'administration, armé de crayons de couleurs et sans contact aucun avec quelque élu que ce soit et encore moins avec les populations concernées. Pire, il est repassé sur l'épouvantable trait de crayon du gouvernement de Vichy qui avait déjà séparé ce département de la Bretagne en 1941.

Depuis lors, la population et les élus n'ont jamais été écoutés, comme en 1972 quand, consultés sur la création des régions, les cinq Conseils généraux bretons qui demandaient cette réunification ont été méprisés.

Le même mépris a été opposé par les gouvernements successifs aux vœux du Conseil général de Loire-Atlantique et du Conseil régional de Bretagne qui, depuis 2001, renouvellent leur demande de réunification et de référendum.

Le vote d'un amendement le 21 décembre 2011 par les députés dans le cadre de la loi sur le référendum autorise enfin cette expression du Peuple dans la vie locale. Il va permettre la réunification de la Bretagne grâce à la décision des citoyens de la Loire-Atlantique et du reste de la Bretagne, sans avoir à obtenir l'autorisation des élus du Conseil régional des Pays de la Loire.

Pouvoir est enfin donné au peuple en dépit du véto ou de l'inertie de certains élus de cette région artificielle, et c'est une grande avancée démocratique.

Beaucoup d'élus, jusque là hésitants ou silencieux sur la réunification, ont sauté le pas et nous ne pouvons que saluer leur arrivée dans le camp de la démocratie.

Cet amendement est critiqué par certains, notamment par les adversaires historiques de la réunification avec Messieurs AYRAULT et AUXIETTE en tête. Félicitons-nous de constater qu'ils sont de moins en moins nombreux à s'exprimer, alors que beaucoup d'anciens adversaires se taisent.

C'est le signe que la démocratie et le bon sens commencent à triompher, même si on regrette la critique de M. LE FOLL, pour lequel « c'est un sujet compliqué » ce qui est une traditionnelle façon de ne pas le traiter et celle de M. LE BRETON qui n'a toujours pas compris l'intérêt vital de la réunification pour son département.

M. LE FOLL semble s'être exprimé au nom de M. HOLLANDE, qui devra le confirmer, tant il déjuge, ainsi que Christophe Clergeau, les députés socialistes qui ont voté l'amendement avec leurs collègues écologistes, UMP et centristes, tant il contredit les nombreux élus socialistes qui ont signé en 2001 et 2003 la Charte pour la réunification avec 4000 autres élus bretons, et tant il s'oppose au Président socialiste de la Région Bretagne, soutien de François Hollande mais qui a pourtant salué l'amendement.

Ceux qui persistent à s'opposer à cet amendement sont des ennemis de la démocratie. Leur mauvaise foi est immense quand ils disent regretter que la population des Pays de la Loire ne soit pas interrogée dans le cadre de ce nouveau texte sur le référendum. Pourquoi n'ont ils pas eux-mêmes déjà employé les moyens dont ils disposent pour consulter les habitants de cette région ?

Les larmes qui leur viennent sur l'absence de consultation préalable des quatre autres départements de leur région sont des larmes de crocodile.

Ce sont les mêmes qui dépensent des millions d'euros pour effacer la bretonnité de la Loire-Atlantique sans demander l'avis des habitants sur cette entreprise, sans précédent dans une démocratie, d'acculturation d'une population.

Leur seule réaction, à part la mauvaise foi, est un silence pour éviter de s'engager dans le débat démocratique et pour maintenir l'inertie qui protège leurs intérêts personnels et politiques leur permettant ainsi de continuer dans les faits à faire avancer masqué un Grand Ouest dont personne ne veut.

Ils s'opposeront donc systématiquement à ce qu'on écoute la population.

Leur rêve est la création, au service d'une métropole Nantes-Rennes en devenir, d'une nouvelle région artificielle « Grand Ouest » sans cohérence, sans identité, et sans vitalité politique et économique propres. Cela se fera sans le consentement des régions avalées dont les richesses seront vampirisées par cette métropole, comme Toulouse avec la région Midi-Pyrénées, et s'accompagnera de la marginalisation des territoires périphériques exclus de la métropole (ouest de la péninsule bretonne, une partie de la Normandie, la Vendée, la Mayenne, la Sarthe et le Maine et Loire].

L'événement d'un référendum, au coût si faible comparé à l'argent public gaspillé en communication, par la région des Pays de la Loire, à promouvoir une identité artificielle, sera l'occasion pour les Bretons de se retrouver, pour les habitants des autres départements de choisir la région qu'ils souhaitent en bâtissant de fortes identités, et à la démocratie de triompher sur les manœuvres occultes.

Ensuite, les habitants des régions de l'Ouest de la France bâtiront les synergies et les coopérations qu'elles veulent créer, à commencer par la région Bretagne réunifiée et les autres départements des Pays de la Loire, ne serait-ce que pour régler les questions techniques de cette nouvelle configuration.

BRETAGNE RÉUNIE attend, comme les Bretons, l'avènement de l'ère de la vraie Démocratie, et le retour de la Loire-Atlantique qui a tout à gagner à retrouver une Bretagne dynamique et connue internationalement, ce sera pour elle un atout de développement.

Henry Colliot pour Jean François Le Bihan, président de Bretagne Réunie

Bretagne Réunie – BP 49032, 44090 Nantes Cedex 1 FRANCE

contact@bretagne-reunie.org Tél : 06 82 67 19 46 site Internet : <http://www.bretagne-reunie.org>